

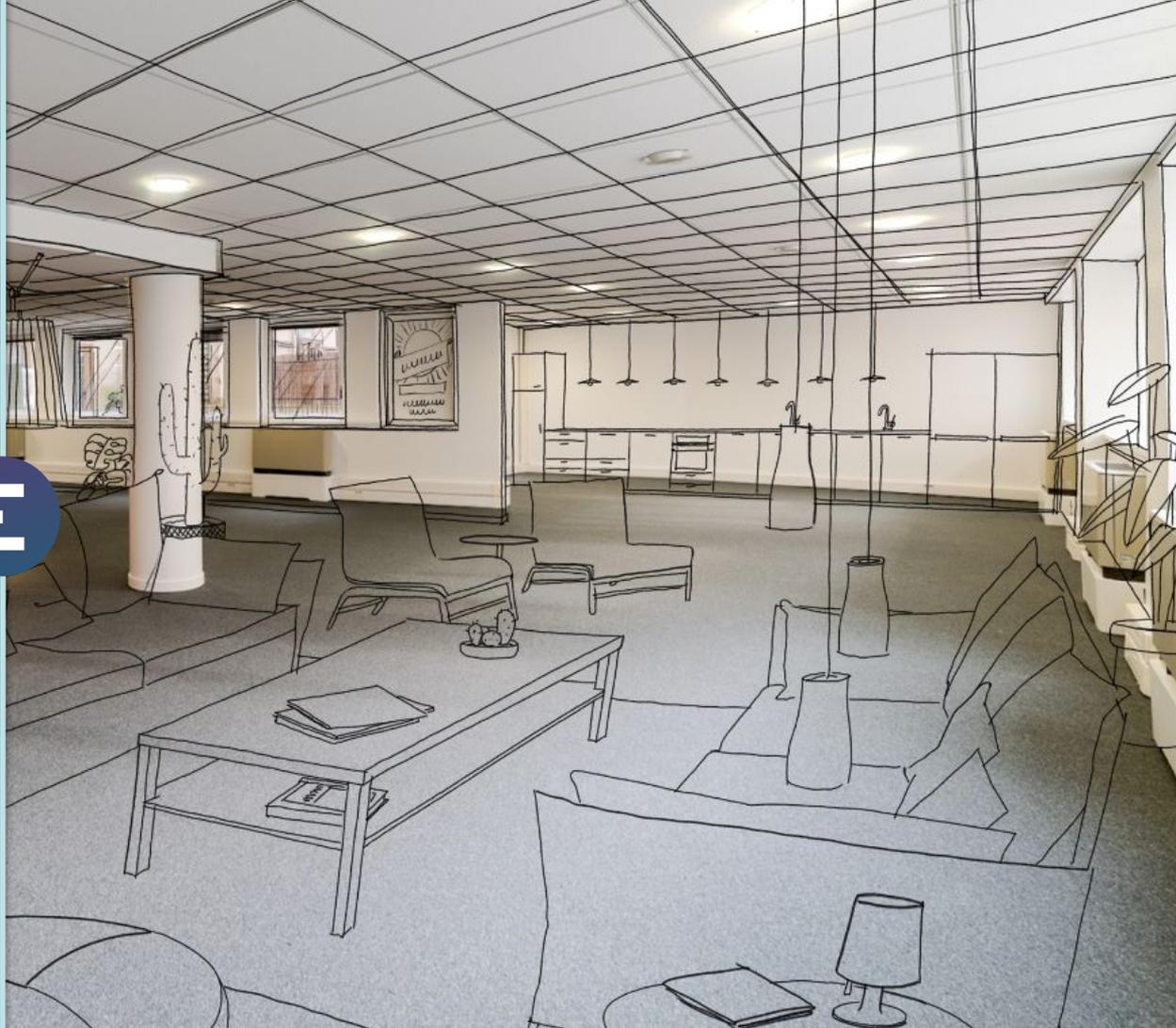
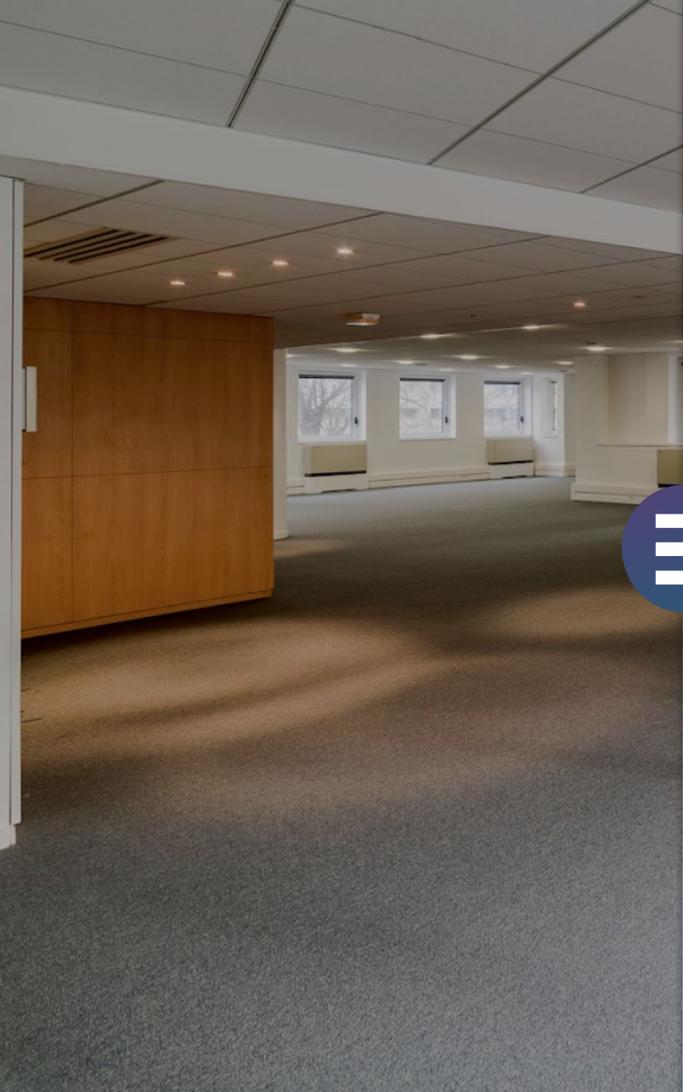


LIVEO

Le logement,
autrement.

**Redonner vie à vos surfaces
vacantes en diversifiant
temporairement leur usage.**

LIVEO aménage de manière transitoire
les surfaces de bureaux inoccupées en solutions
de logement, sur un principe de colocation solidaire.



*Des espaces communs
entièrement équipés et
aménagés pour favoriser
les moments d'échange.*



*Des chambres
privées d'une
surface moyenne
de 15 m².*

*Des sanitaires
optimisés avec
installation
de douche.*

*Des pièces "neutralisées"
garantissant une
isolation phonique et
thermique optimale.*



Une opportunité au cœur de l'actualité.



Article 29 de la Loi Elan

Ce décret encadre les projets d'occupation temporaire et apporte sérénité, flexibilité et simplicité.

[en savoir plus](#)



Charte sur l'occupation temporaire

Rédigée par la Ville de Paris, elle engage les acteurs publics et privés dans des démarches d'urbanisme transitoire.

[en savoir plus](#)

Une façon innovante d'appréhender la ville de demain.

“

L'urbanisme **temporaire et transitoire** s'inscrit désormais au **cœur des projets urbains** à Paris, c'est une étape incontournable des opérations d'aménagement, des appels à projets innovants Réinventer, comme des opérations de réhabilitation...

”

EMMANUEL GREGOIRE - Premier adjoint de la maire de Paris,
initiateur de la “*Charte en faveur de l'occupation temporaire
et transitoire*”





**La nature a
horreur du vide.**



Pour le propriétaire

- Protection de sa surface
- Réduction de ses charges
- Valorisation de sa réputation
- Contribution à ses enjeux RSE



Pour les résidents

- Loyer jusqu'à 60% moins cher
- Accès flexible à un logement
- Expérience unique en colocation

4 étapes clés, 1 partenaire unique.

“Liveo s’occupe de tout !”

1. Audit

de faisabilité

Déterminer la cohérence du projet sur la base d’une visite puis d’une étude approfondie de la surface.

3. Gestion

quotidienne

Répondre aux besoins des résidents et informer régulièrement le propriétaire du bon déroulement de la colocation.

2. Aménagement

& sélection des résidents

Rendre la surface habitable et identifier des résidents de confiance pour lui redonner vie.

4. Restitution

de la surface

En 1 mois seulement, vider la surface et la remettre dans son état d’origine si nécessaire.

Un écosystème au service de la réussite de chaque projet.



Liveo s'associe à deux ministères de premier plan pour apporter une solution de logement adaptée à leurs agents.

Grâce à un partenariat privilégié avec le Conseil National de l'Action Sociale, les lieux de vie Liveo permettront aux jeunes diplômés de la fonction publique de bénéficier d'une offre de logement adaptée à leurs besoins.



Liveo s'associe avec la Maison des Femmes et Corot Entraide pour héberger les personnes dans le besoin.

En accord avec notre raison d'être et nos engagements, une partie des places disponibles dans nos lieux de vie seront proposées à nos associations partenaires pour l'hébergement d'un public en réinsertion.



Liveo s'associe à l'agence Watt Design & Build pour repenser les espaces vacants et concevoir de nouveaux lieux de vie.

Les équipes de Watt D&B apporteront leurs expertises en conception, rénovation et aménagement d'espaces et aideront à cadrer le projet dans la qualité de son exécution, des coûts et des délais.

Liveo s'associe avec Constructee pour la réalisation des travaux d'aménagement.

La réactivité et l'attention aux détails de Constructee garantit une réalisation rapide et consciencieuse de l'aménagement de chacune des surfaces, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

Constructee



Vous possédez une surface vacante ?



Discutons-en !



LIVEO

Pierre DENOIX
pierre@goliveo.fr
06.59.32.11.87.

Paul LE ROY
paul@goliveo.fr
06.76.66.80.59.

www.goliveo.fr